

Colloque à l'occasion des 20 ans du label Jardin remarquable

Par Eric Vaudevire, représentant de l'Union des Parcs et Jardins de Normandie à la commission d'attribution du Label auprès de la DRAC de Normandie.



Pour célébrer les vingt ans (2004-2024) d'existence du label "Jardin Remarquable", la DRAC de Normandie a organisé un colloque qui s'est tenu le 23 novembre à la Bibliothèque Alexis de Tocqueville à Caen.

Après quelques mots d'accueil et d'introduction par Mme Florie Alard, conservatrice régionale des monuments historiques à la DRAC, MM. Mael Rannou, directeur de la bibliothèque, Nicolas Escach, maire-adjoint à la ville durable et à la transition écologique de Caen et Jean-Michel Knop, directeur régional des affaires culturelles, cinq "tables rondes" se sont succédées au long de la journée, chacune animée par deux membres du groupe de travail Label jardin remarquable auprès de la DRAC.

N. Escach, J-M Knop, M. Rannou, A. Vanitou

1- La première, intitulée " Aux origines du label et évolutions actuelles" réunissait autour des deux modérateurs **M. Jérémy Vercken de Vreuschmen**, architecte des bâtiments de France en Seine Maritime et **Mme Aurélie Vanitou**, correspondante jardins (DRAC Normandie), deux Invités, **M. Bruno Delavenne**, président du Comité des Parcs et Jardins Français, ancien président de l'Association des Parcs et Jardins de Haute Normandie et **Mme Marguerite de Mézerac**, directrice d'exploitation du château et parc de Canon.

Aurélie Vanitou a évoqué la politique en faveur des parcs et jardins initiée par le ministre de la culture de l'époque, M. Jean-Jacques Aillagon (création du Conseil national des parcs et jardins, des correspondants jardins en DRAC et des Rendez-vous aux jardins en 2003, création du label Jardin remarquable en 2004) puis a présenté le fonctionnement de notre groupe de travail, ses membres et les critères d'évaluation sur lesquels nous nous prononçons pour l'attribution du label.

Bruno Delavenne a rappelé l'action déterminante de ce ministre et de quelques personnalités du monde des jardins, dont notre ancien président, Didier Wirth, et l'évolution du travail des commissions d'attribution. Pour avoir été,



avec Didier Wirth, membre de ce groupe auprès de la DRAC de Basse Normandie dès 2004, je peux témoigner de l'évolution vers plus de professionnalisme de ce travail avec, entre autres, la mise en place de critères d'évaluation ou d'un quorum minimum de membres présent lors des visites sur le terrain. Marguerite de Mézerac a présenté un historique du château et du parc de Canon depuis son origine au XVIIIe siècle avant d'expliquer l'importance du label pour Canon et en quoi il constitue une motivation très forte pour toujours améliorer l'intérêt du parc et l'accueil du public.

M. de Mézerac, B. Delavenne, J. Vercken de Vreuschmen, A. Vanitou

2- Lors de la deuxième table ronde "Composition, insertion dans le paysage et éléments remarquables" animée par **Philippe Surville**, chef du Bureau Paysages et Sites à la DREAL et **Franck Gaillet**, paysagiste-concepteur, représentant de la Fédération Française du Paysage, les invités, tous créateurs de jardins récents, **Dominique et Benoît Delomez**, propriétaires du Jardin intérieur à ciel ouvert à Athis-Val-de-Rouvre dans l'Orne, **Chantal Lejard**, paysagiste ayant participé à la création des Jardins du Pays d'Auge à Cambremer(Calvados) et **Christian Brichard**, propriétaire des jardins du manoir de la Boisnerie à Sainte-Honorine la Chardonne (Orne) ont expliqué comment ils ont conçu leurs jardins autour de cinq idées-forces : **l'acte créatif à partir de l'observation d'un territoire**, le **"faire avec" comme moteur de la composition**, la **conception d'un écrin autour d'un lieu**, **regarder le relief comme un socle pour la composition** et la **création à partir de l'action humaine sur le paysage**.



C. Brichard, C. Lejard, D. et B. Delomez, P. Surville, F. Gaillet

3- La table ronde "Intérêt historique et botanique", avec pour modérateurs **Delphine Barrière**, assistante de conservation aux Archives départementales de l'Orne et **Jérôme Beaunay**, architecte urbaniste de l'Etat à la DRAC de Normandie, avait comme invités les jardins du département de la Seine maritime (le parc zoologique de Clères et les jardins de l'abbaye de Saint-Georges-de-Bocherville) représentés par **Marie-Laure Sucré**, directrice des jardins de l'abbaye Saint-Georges-de-Bocherville et chargée de mission parcs et jardins au Conseil départemental de Seine-Maritime, les jardins de la ville de Cherbourg (le parc Emmanuel Liais et le parc des Ravalet) représentés par **Nicolas Pont**, directeur Nature, paysage et propreté à la ville de Cherbourg-en-Cotentin et le Jardin du Ménéil à Montérolier (Seine maritime) représenté par **Catherine et Philippe Quesnel**, ses propriétaires et jardiniers concepteurs. Marie-Laure Sucré nous a présenté la restitution d'un État supposé des jardins de l'abbaye de Saint-Georges-de-Bocherville à la fin du XVIIe siècle et le "paradis" des collections botaniques et animalières de Jean Delacour de 1919 à 1967 constitué autour d'une motte féodale du XIe siècle et des bâtiments historiques du parc de Clères.



P. et C. Quesnel, M-L Sucré, N. Pont, J. Beaunay, D. Barrière

Nicolas Pont nous a raconté l'histoire du parc légué à la ville de Cherbourg par son créateur, Emmanuel Liais en 1900 et celle, plus longue et plus mouvementée, du château et du parc des Ravalet depuis 1562 et leur restauration et agrandissement par la famille de Tocqueville au XIXe siècle.

Tous deux nous ont aussi parlé des attraits botaniques de ces parcs (essences aux origines géographiques très diverses). Catherine et Philippe Quesnel ont évoqué la passion des plantes qui a présidé à la création de leur jardin et de leur arboretum paysagé comprenant une collection d'érables.

4- Cette présentation sur le thème de l'accueil du public dans les jardins, animée par **Elsa Quintavalle**, paysagiste-conseil au CAUE du Calvados et **Bénédicte Duthion**, chercheuse à l'Inventaire (Région Normandie) avait pour intervenants Les jardins suspendus du Havre représentés par **Gabin Lorandin**, chef de secteur et **Laurent Ballot**, technicien botaniste, adjoint au chef de secteur, le jardin du Musée des impressionnistes de Giverny (Eure), représenté par **Marie Delbarre**, assistante de recherche et les jardins d'Étretat (Seine maritime) représentés par **Olga Dieva**, responsable du développement. Après une présentation du thème par Bénédicte Duthion et de l'importance du critère accueil du public dans l'attribution du label par Elsa Quintavalle, les intervenants nous ont parlé de très intéressantes initiatives mises en œuvre dans les domaines de la communication, la pédagogie, et la documentation pour accueillir et informer le public qu'il s'agisse des facilités mises à disposition (parking, toilettes, boutiques, salons de thé), de la signalétique et de l'étiquetage des plantes, des visites guidées ou animations en tous genres. Pour terminer sur ce thème, Olga Dieva a présenté l'étude réalisée en continu sur les 120.000 visiteurs par an des Jardins d'Étretat.



O. Dieva, L. Ballot, G. Lorandin, M. Delbarre, B. Duthion, E. Quintavalle

5- La dernière table ronde de la journée portait sur le "plan de gestion" dans les parcs et jardins. Elle était animée par **Martine Pioline**, inspectrice des sites honoraire à la DREAL de haute Normandie et **Aude Wisniewski**, responsable du service botanique et biodiversité de l'agglomération de Caen. Les exemples de plans de gestion étaient présentés par Aude Wisniewski pour le Jardin de plantes de Caen, **Jean-Marc et Stéphanie de Pas**, propriétaires du Jardin des sculptures du château de Bois Guilbert (Seine maritime), **Catherine Flament** et **Aurélié Grojean**, responsables de l'Arboretum d'Harcourt (Eure) et **Bernard Legal**, propriétaire du Domaine de Chantore (Manche).



J.-M. et S. de Pas, C. Flament et A. Grojean, B. Legal , M. Pioline, A Wisniewski

Martine Pioline nous a rappelé qu'un plan de gestion jardin est un document de programmation qui aide le propriétaire ou le gestionnaire à planifier sur une durée déterminée les actions à entreprendre sur un parc ou un jardin. Il s'articule, selon la méthodologie classique, autour de quatre grandes parties: l'état des lieux, les objectifs à court et long terme, le plan de travail, assorti d'un plan de financement et l'évaluation. Les autres intervenants nous ont ensuite présenté les plans de gestion, adaptés à chacun de leurs jardins, qu'ils ont mis en œuvre. Jean-Marc de Pas a en particulier insisté sur la structure juridique, patrimoniale et financière créée pour pouvoir assurer la conservation et la transmission du jardin.



Vue d'ensemble du colloque



Une pause entre deux tables rondes